



LA CARAVANE
DES ARTISTES !



EXPO D'ART



NOUVEAU ! PRIME STAGES

SOMMAIRE

• Conseil communal	4
• Population - État civil	5
• L'administration communale vous informe	9
• Le CPAS vous informe	12
• Enfance - Jeunesse - Enseignement	13
• Culture	16
• Tourisme - Événements	19
• Nature - Environnement	22
• Energie	23
• Sport	25
• Association	26
• Social	27
• Aînés	29
• Economie-Commerces et services	30
• Agenda	32

Editeur responsable :

Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvvy.be
080/29.20.21

Photo cover : Donald Bentvelsen

A l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira
FIN SEPTEMBRE 2024. Pour toute insertion dans
cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au
080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvvy.be.

**Les membres du Collège Communal sont à votre
disposition sur rendez-vous.** Si vous souhaitez
rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez
pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone
et les adresses mail se trouvent sur www.gouvvy.be.
Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à
l'administration communale : 080/29.29.29.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30

Mardi : 8h00 - 12h30

Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h00 - 12h30

Vendredi : 8h00 - 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

EDITORIAL

Chères Citoyennes, Chers Citoyens de la commune de Gouvy,

Je souhaite, au travers de cet édit, vous exprimer un immense MERCI.

Etrange quand on regarde les photos qui illustrent mon introduction.

Vous êtes nombreux à nous interpellé à propos de la sécurité sur nos voiries. Pour répondre à ces inquiétudes, nous avons pris plusieurs mesures : installation de chicanes, modification des entrées d'agglomération, installation d'un radar fixé à Cherain et bientôt, installation d'un radar tronçon à Honvezé (N68). Malheureusement, c'est la troisième fois que le radar de Cherain est tagué, le rendant inefficace pour assurer votre sécurité.



Fin mars, des dizaines de citoyens ont sillonné les rues de notre commune à l'occasion du « week-end villages propres » pour rendre notre territoire plus accueillant, notre environnement plus sain. Malheureusement, nous découvrons encore occasionnellement des dépôts sauvages alors que tout le monde a accès à la collecte des déchets et que le parc à conteneurs est ouvert pour accueillir les déchets non récoltés lors de la collecte en porte à porte.



Je citerai un troisième et dernier exemple d'incivilité : celui du non-respect de notre patrimoine avec la destruction volontaire des trois croix au rond-point d'Halconreux alors que celles-ci venaient d'être remises en état, à la demande des habitants.



Alors oui, je vous dis MERCI. Merci à la majeure partie d'entre vous qui, comme moi, déplore ces actes de destruction gratuite, de non-respect, d'incivilité. Merci à vous qui contribuez à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, qui respectez la beauté de la nature qui nous entoure, des paysages agrémentant nos promenades, nos déplacements. Merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui n'hésitez pas à offrir de votre temps pour mettre en place des événements qui contribuent à la création du lien social, indispensable au bien vivre ensemble. Merci à celles et ceux qui offrent de leur temps pour accompagner nos enfants, nos jeunes dans leurs activités extrascolaires, moments indispensables à leur épanouissement. Merci à celles et ceux qui participent à améliorer la mobilité de nos aînés, qui œuvrent à l'organisation de moments d'accueil à leur attention, leur permettant de rompre l'isolement.

Je pourrais encore poursuivre avec de multiples mercis car vous êtes nombreux à participer, dans des domaines variés, à l'amélioration notre cadre de vie.

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. » - *Gandhi*.

Nous avons tous l'envie de voir changer l'une ou l'autre chose dans nos vies, dans notre entourage, dans le monde. Soyons acteurs-actrices des changements que nous souhaitons.

Nous vivons dans une très belle commune. Soyons-en conscients et profitons de notre cadre de vie en contribuant à le protéger.

Véronique Léonard
Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

Consultez ici les ordres du jour et procès verbaux

ORDRE DU JOUR

27 MARS 2024



1. Distribution d'eau. Lot G14 - Mise en œuvre des actions de protection des captages - Phase 1 : Captages du Luxibout - Relance. Conditions et mode de passation. Approbation.
2. Entretien des voiries. Réfection de voirie à Rogery, Montleban et Cherain. Conditions et mode de passation. Approbation.
3. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du printemps fixée au jeudi 25 avril 2024. Cahier des charges et catalogue. Approbation.
4. Gestion forestière. Règlement sur la cueillette de menus produits dans les bois communaux. Approbation.
5. Patrimoine communal. Renouvellement de la charte d'engagement pour la gestion forestière durable en Région Wallonne à partir de 2024. Approbation.
6. Voirie communale. Acte de constat relatif à un chemin communal, situé à Brisy et adjacent au sentier n°31. Décision.
7. Patrimoine communal. Location de la parcelle agricole sise 5ème Division (Montleban), Section D, n° 617F pie. Cahier spécial des charges. Approbation.
8. Patrimoine communal. Mise à disposition d'un bien cadastré 2ème Division, section D, n° 1613 A, sis Ourthe 57, étant l'ancien presbytère, à l'asbl « Maison des Jeunes MJ 23 ». Approbation.
9. Opération de Développement Rural. CLDR - Rapport annuel 2023. Approbation.
10. Vie associative. Unité scout Saint Druon de Gouvvy. Octroi d'un subside exceptionnel pour l'acquisition de nouvelles tentes. Décision.
11. Culture et sport. Octroi d'un subside exceptionnel de 1.500€ à l'asbl « Club Cycliste Les Amis du Hawy » pour l'organisation d'un évènement sportif. Approbation.
12. Culte. F.E. de Beho. Budget 2024. Approbation.
13. Culte. F.E. de Beho. Compte 2022. Approbation.
14. Culte. F.E. de Cherain. Compte 2023. Approbation.
15. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) au service urbanisme et constitution d'une réserve. Approbation.

16. Finances communales. Règlement protocolaire. Approbation.
17. Finances communales. Procès-verbal de vérification de caisse 2023 (Art L1124-42 et art 77 du RGCC). Information.
18. Fonctionnement institutionnel. Directeur financier - Rapport annuel sur la mission de remise d'avis 2023 (art L1124-40 §4). Information.
19. Décision(s) de tutelle. Information.
20. Procès-verbal de la séance du 21 février 2024. Approbation.

24 AVRIL 2024

1. Finances communales. Compte communal 2023. Approbation.
2. Distribution d'eau. Subvention visant à soutenir les distributeurs d'eau face à la crise énergétique en vue de maîtriser le prix de l'eau - Attestation. Approbation.
3. Distribution d'eau. Conduite de distribution d'eau Rue de la gare à Gouvvy. Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance. Conditions et mode de passation. Approbation.
4. Voiries communales. Amélioration des voiries agricoles - LOT VII - Voirie entre la ZHR d'Ourthe et Deiffelt. Conditions et mode de passation. Approbation.
5. Voirie communale. Suppression d'une partie du sentier n°21 à Lomré, de la parcelle cadastrée 5ème division, section D, n°1785B à la parcelle cadastrée 5ème division, section B, n°407E. Approbation.
6. Patrimoine communal. Vente, de gré à gré, d'une partie des parcelles cadastrées, commune de Gouvvy, 3ème division, section D, n° 370E et n° 295C. Approbation.
7. Charroi communal. Achat d'un tracteur d'occasion (2024-050). Conditions et mode de passation. Approbation.
8. Charroi communal. Fourniture, livraison et installation d'un bras débroussailleur arrière neuf (2024-051). Conditions et mode de passation. Approbation.
9. Marchés publics. Délégation de compétences au Collège communal et à certains fonctionnaires. Approbation.
10. AMO L'Etincelle. Octroi d'un subside exceptionnel pour l'organisation des jours blancs fin de l'année scolaire 2023-2024. Approbation.

11. Accueil extra-scolaire. Demande d'agrément en pleine de vacances à l'ONE. Approbation.
12. Zone de police Famenne-Ardenne. Installation de caméras de surveillance fixes temporaires (remorques strippées) dans un lieu ouvert. Approbation.
13. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2024. Ordre du jour. Approbation.
14. Finances Communales. Engagement et paiement de frais d'hébergement pour le voyage « Jardins » du service culturel. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. Information.
15. Décision(s) de tutelle. Information.
16. Procès-verbal de la séance du 27 mars 2024. Approbation.
4. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière. Instauration de zones d'évitement entre Cherain - Baclain et Cherain - Rettigny. Décision.
5. Personnel communal. Engagement d'un(e) agent(e) technique pour le service des eaux et constitution d'une réserve. Approbation.
6. Conseil Consultatif Communal des Aînés. Désignation d'un représentant au Conseil Consultatif Communal des Aînés. Approbation.
7. Culture. Octroi d'un subside exceptionnel de 15.000€ à l'asbl « C'est tout com » pour l'organisation d'une journée culturelle « Les caravanes des artistes » le 25 août 2024 à Vaux. Approbation.
8. Culte. F.E. de STEINBACH. Compte 2023. Approbation.
9. Culte. F.E. de BACLAIN. Compte 2023. Approbation.
10. Culte. F.E. de LIMERLE. Budget 2024. Approbation.
11. Culte. F.E. de ROGERY. Compte 2023. Approbation.
12. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du 13 juin 2024. Approbation.
13. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024. Approbation.
14. La Terrienne du Crédit Social. Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024. Approbation.
15. Décision(s) de tutelle. Information.
16. Procès-verbal de la séance du 24 avril 2024. Approbation.

22 MAI 2024

1. Patrimoine communal. Adaptation de la convention d'occupation précaire d'une partie d'un terrain communal, cadastré 1ère division, section A, n° 805 S 3. Approbation.
2. Voirie communale. Suppression d'un tronçon de voirie communale à Honvelez, sur les parcelles cadastrales 3ème division, section C, n° 342, 338D, 337N, 337L, 194C. Approbation.
3. Circulation routière. Règlement complémentaire instaurant une interdiction de stationnement à Gouvvy. Décision.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **KUYPERS-GONZALEZ Rafael**, né le 15 février à Verviers, fils de Cédric et de Mélissa de Vaux.
- **SCHMITZ Lyanna**, née le 26 février à Saint-Vith, fille de Mathias et de CAËLS Laetitia de Cierreux.
- **LENTZ Ezio**, né le 27 février à Libramont, fils de Kevin et de HOTUA Kelly de Ourthe.
- **SCHEUREN Noah**, né le 2 mars à Saint-Vith, fils de Jean-Pierre et de DESCHEEMAERKER Célia de Ourthe.
- **HELLER Erika**, née le 7 mars à Verviers, fille de Marcus et de VAN OVERBEKE Magali de Deiffelt.
- **FERRO Anna**, née le 13 mars à Malmedy, fille de Gauthier et de LAMBERTY Nadia de Limerlé.
- **SAXEMARD Frida**, née le 22 mars à Saint-Vith, fille de David et de DISLAIRE France de Limerlé.
- **FERRO Gabriel**, né le 26 mars à Malmedy, fils de Germain et de RENSON Céline de Limerlé.
- **SALIER Arsène**, né le 26 mars à Liège, fils de Stéphane et de LATHOUWERS Joyce de Bovigny.
- **MARENNE Largo**, né le 5 avril à Saint-Vith, fils de Simon et de QUIRINY Caroline de Sterpigny.
- **MARCOTTE Arena**, née le 19 avril à Saint-Vith, fille de Jeremy et de DOHN Jessica de Gouvvy.
- **SIMON Arès**, né le 19 avril à Saint-Vith, fils de Anastasia de Wathermal.
- **RODRIGUEZ LOPEZ Maya**, née le 29 avril à Verviers, fille de Lino et de STANCZAK Marina de Limerlé.
- **FEIDLER Evy**, née le 4 mai à Malmedy, fille de Michaël et de BECKER Shanna de Ourthe.
- **HUART Lyra**, née le 15 mai à Rogery, fille de Louis et de FLAUSCH Erika de Rogery.

MARIAGE

- **BIETHERES Benjamin & REMACLE Marie** de Honvelez se sont unis à Gouvy le 27 avril.

DÉCÈS

- **FELTEN Anne Marie** de Gouvy est décédée le 7 mars à l'âge de 86 ans.
- **TOUSSAINT René** de Limerlé est décédé le 8 mars à l'âge de 90 ans.
- **DARDENNE Marc** de Limerlé est décédé le 9 mars à l'âge de 76 ans.
- **SCHMITZ Germain** de Ourthe est décédé le 15 mars à l'âge de 86 ans.
- **GORGODZE Irakli** de Beho est décédé le 6 avril à l'âge de 37 ans.
- **WANGEN Marcel** de Cherain est décédé le 16 avril à l'âge de 92 ans.
- **HENRY Richard** de Gouvy est décédé le 18 avril à l'âge de 84 ans.
- **LAMBORAY Andrée** de Gouvy est décédée le 22 avril à l'âge de 88 ans.
- **DUBUISSON Lucie** de Baclain est décédée le 23 avril à l'âge de 85 ans.
- **COCU Josée** de Limerlé est décédée le 2 mai à l'âge de 83 ans.
- **MATHIEU Claude** de Limerlé est décédé le 2 mai à l'âge de 68 ans.
- **CHALON Jimmy** de Ourthe est décédé le 7 mai à l'âge de 31 ans.
- **CHAPELLE Arlette** de Montleban est décédée le 9 mai à l'âge de 69 ans.
- **LEBRUN Jeanine** de Limerlé est décédée le 12 mai à l'âge de 91 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR DE JOSIANE ET SERGE RENARD-BIHAIN

Le 16 mars, nous avons reçu, à la maison communale, Josiane et Serge à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Ils se sont rencontrés en 1971 lors d'un bal à Courtil. Ils officialisent leur union le 15 mars 1974. Au fil des années, 3 enfants, Christine, Sylviane et Evelyne et 5 petits-enfants ont rejoint leur famille.

Désormais, après une carrière au SPF Justice pour Jos, et une carrière au Met - appelé à l'époque ponts et chaussées - pour Serge, il est temps de profiter d'une retraite bien méritée à deux.

Pensionnés mais toujours actifs pourtant ! Lorsqu'ils ne sont pas dans leur seconde résidence à la côte, ceux-ci pratiquent la marche, le jardinage et autres et l'entretien de leurs parterres.

Les années ont passé, les cheveux ont blanchi. Mais il leur reste l'amour.



Nous leur souhaitons une très longue et très heureuse continuation de vie commune. Qu'ils conservent le plus longtemps possible la santé et leur joie de vivre.

NOCES D'OR DE FERNANDE ET YVON HENRI-CHEVOLET

Ce 11 mai, nous avons célébré les noces d'or de Fernande et Yvon.

Leur rencontre remonte au printemps 1973, lors de la réception du nouveau tracteur des parents de Fernande. Yvon en profite pour venir prendre un verre. Ils se reverront lors de la fête à Steinbach au mois de juin. Yvon a 22 ans et Fernande 23 ans. C'est l'année suivante, le 10 mai 1974, qu'ils officialisent leur amour. Après le mariage, débute la vie de couple à Steinbach, puis ils viennent s'installer à Limerlé.

Yvon travaillera sur différents engins de chantier, parfois loin, notamment aux lacs de l'Eau d'Heure. Fernande travaillera d'abord à la ferme, où la mécanique agricole n'aura pas de secret pour elle.

Au fil des années, 2 enfants, Isabelle et Sonia ont rejoint cette belle famille.

Désormais, après une belle carrière de machiniste et de ménagère, ils profitent d'une retraite bien méritée. Chasse, pêche, balade pour l'un et le ménage et jardinage pour l'autre font partie de leur quotidien.

Cinquante ans ont passé mais l'amour est toujours présent. Nous leur souhaitons une très longue et très heureuse continuation de vie commune. Qu'ils conservent le plus long-

temps possible la santé et qu'ils continuent à s'investir dans ce qui leur donne du plaisir et à profiter pleinement de leurs proches.

Nous les remercions pour le moment partagé et nous leur souhaitons bonne continuation.



NOCES DE DIAMANT DE MARIE-JEANNE ET FERNAND MARSIAI-MATHIEU

Nous avons été très heureux de recevoir, le 30 mars, Marie-Jeanne et Fernand pour honorer leurs noces de diamant.

Leur rencontre remonte à la fin de l'année 1962, lors d'une visite à l'église Saint-Jean à Liège à propos du concile Vatican 2. Ce sont deux années plus tard, le 14 mars 1964, qu'ils se sont mariés.

Après leur mariage, ils habiteront 18 ans à Vaux-Chèvremont, puis viennent s'installer à Bovigny, dans une magnifique maison qu'ils ont construite avec amour. Au fil des années, 2 enfants, Bertrand et Vincent, ainsi que 5 petits-enfants ont rejoint leur famille et font leur bonheur.

Fernand commence sa carrière professionnelle en tant que maçon dans l'entreprise familiale pendant 17 ans avant de rejoindre l'enseignement, où il prendra, durant 23 ans, beaucoup de plaisir à partager et enseigner son savoir-faire du monde de la construction. Marie-Jeanne, quant à elle, sera infirmière, d'abord à l'ONE, avant de faire une brillante carrière comme infirmière sociale dans l'entreprise Mago-teaux à Vaux/Chèvremont.

Quand ce n'est pas le jardinage et l'entretien de leur belle propriété, ce sont balades et promenades dans la nature, avec leur chien, qu'ils affectionnent.

Merci à eux pour ce beau moment passé ensemble.



NOCES DE DIAMANT DE GABY ET GILLES GUEBEL-GUÉBEL

Nous avons rendu visite, ce 4 avril, à Gaby et Gilles à l'occasion de leurs noces de diamant.

Leur rencontre remonte au 1^{er} avril 1962, lors d'un match de football Vaux-Noville - Compogne, où Gilles officie comme arbitre. Gilles a 29 ans et Gaby 16 ans. Ce sont deux années plus tard, le 4 avril 1964, qu'ils ont officialisé leur amour.

Au fil des années, 3 enfants, Jean-François, Anne-Françoise, Marie-Ange, ainsi que 2 petites-filles ont rejoint leur belle famille et font leur bonheur, eux qui aiment tant recevoir.

Désormais, après une carrière de plafonneur et de ménagère, ils profitent d'une retraite bien méritée.

Pensionnés mais toujours actifs ! Couper du bois, jouer aux cartes, le jardinage et le ménage font partie de leur quotidien.

Soixante ans ont passé mais ils sont toujours là. Tout ne va pas toujours aussi bien qu'on le dit mais la vie est plus simple quand on est deux.

Nous prenons congé d'eux après un très bon moment convivial.



NOCES DE DIAMANT DE MARTHA ET MICHEL SCHUTZ-SCHMITZ

Le 4 mai, nous avons fêté les soixante ans de mariage de Martha et Michel.

Ils se sont rencontrés à un bal à Maldange en 1962. Plus tard, c'est le 14 mai 1964, qu'ils ont officialisé leur amour.

Au fil des années, 2 enfants, Jean-Claude et Chantal, 7 petits-enfants, Maryline, Anthony, Olivier, Sarah, Xavier, Thierry, Philippe, et 5 arrière-petits-enfants rejoindront leur famille.

Pour Michel, une brillante carrière dans le domaine de la construction, de ponts notamment, à travers de nombreux pays, Équateur, Emirats, Iles Maurice, et surtout l'Afrique marquera son passage. Ce qui lui vaudra d'être décoré de l'ordre national du Zaïre. Pour Martha, toujours présente aux côtés de Michel, dans tous ces pays, c'est la logistique du mess de l'entreprise et du logement qui sera son quotidien.

Maintenant, après une retraite bien méritée, c'est chasse, promenade pour l'un et jardinage et entretien de la maison pour l'autre qui rythment leurs vies.



Soixante ans ont passés, mais Martha et Michel restent toujours actifs.

Nous les remercions pour le moment partagé et nous leur souhaitons bonne continuation.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2023-2024

Cette année scolaire a été l'occasion pour 17 petits conseillers de mettre en œuvre des projets, de partager leurs idées et surtout de jouer leur rôle très sérieusement.

Ils s'étaient fixé des objectifs tels que :

- être entendu par l'autorité communale et le monde dit des adultes ;
- formuler des propositions et rechercher des solutions ;
- vivre une éducation civique ;
- apprendre à être des jeunes responsables vis à vis de soi-même et de la collectivité.



Ils se sont rencontrés une fois par mois, et c'est en mai dernier qu'ils ont terminé leur projet en organisant une journée de sensibilisation à la pollution pour les élèves de 5ème et 6ème de toutes les écoles du territoire communal.

Programme de cette journée :

- capsule vidéo de sensibilisation produite entièrement par les petits conseillers ;
- ramassage des déchets dans et autour des écoles avec les enseignants ;
- remplissage d'une sculpture en forme de planète Terre, au Château de Gouvy, avec les sacs de déchets récoltés ;
- exposition de photos « Il nous appartient, à chacun, de ne pas salir », réalisée par les petits conseillers ;
- et diverses activités sur la thématique.

Nous tenons chaleureusement à remercier ces jeunes qui se sont montrés participatifs, intéressés, disciplinés et surtout toujours de bonne humeur.

Avec le soutien
de BeWApp



ACCUEIL DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2024

D'ici quelques jours, des jeunes venus des quatre coins de la Belgique et issus de mouvements de jeunesse prendront possession du terrain ou du bâtiment qui les accueillera pour une semaine ou plus. Comme chaque année, nous souhaitons que la cohabitation avec les citoyens soit la meilleure possible et nous poursuivons notre action pour toujours améliorer le bien vivre ensemble.

Pour rappel, afin de préserver la quiétude des villageois et leur sécurité, une ligne de conduite pour l'octroi des agréments a été adoptée en mars 2020 et est complètement d'application depuis l'été 2023. De plus, nous maintenons le système des avertissements et des sanctions le cas échéant, à destination tant des propriétaires des terrains et/ou bâtiments qu'aux mouvements de jeunesse, s'ils ne respectent pas les règles.

Enfin, cette année encore, une équipe communale aura pour mission d'assurer un travail de prévention et d'information dès l'arrivée des camps et tout au long de leur séjour.

Si vous constatez un problème sur ces lieux de camp, merci de contacter sans attendre l'agent wellcamp.

Au plus tôt nous serons mis au courant des éventuelles situations problématiques, au plus tôt nous pourrions réagir.

Coordonnées de l'agent wellcamp : 0496/27.95.18
wellcamp@gouvy.be



GESTION DES CHATS ERRANTS

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE GOUVY

Changement de procédure.

Les cages seront disponibles à l'administration le 25 et 26 juillet sur demande (ou déposées à votre domicile sur demande). Vous devrez compléter un formulaire, reprenant les informations utiles à l'enlèvement des chats capturés.

Le **lundi 29 juillet**, un représentant de la SRPA de Liège viendra reprendre les cages avec les chats capturés afin de les stériliser et de les identifier. Chaque cage sera accompagnée d'un formulaire avec les informations du lieu de capture afin d'y relâcher le chat fin d'après-midi.

Les prochaines dates à retenir pour la stérilisation et la castration des chats errants : les cages seront disponibles à partir

du 26 septembre et la reprise des cages à domicile se fera le 30 septembre entre 7h30 et 9h30.

Infos et réservation : Service accueil 080/29.29.29 ou SANTOS Isabelle - 0475/98.83.22 - isabelle.santos@gouvvy.be



INFO BPOST – « SVP FACTEUR »

Vous êtes une personne à **mobilité réduite**, une personne **âgée ou isolée** et vous éprouvez des difficultés à vous déplacer au bureau de poste ?!

Vous avez besoin d'une aide postale à domicile ?

Avec le service « SVP Facteur de BPOST » vous pouvez recevoir une aide de votre facteur.

Il suffit pour cela de remplir le formulaire sur le site <https://www.bpost.be/fr/formulaires/j-ai-des-difficultes-a-me-deplacer-et-j-aimerais-avoir-de-l-aide-pour-mon-courrier#no-back>



ou d'appeler le 02/278.50.89 !

De chez vous, vous pouvez donc dès à présent demander le passage de votre facteur et effectuer vos demandes !



UN PREMIER CIMETIÈRE FORESTIER

Reposer au milieu d'une forêt plutôt que dans un cimetière classique, voici ce que propose la Commune d'Amblève.



Une option prévue dans le cadre d'une crémation et ouverte aux habitants des localités voisines.

Nous vous informons que l'utilisation de ce cimetière forestier est limitée aux habitants de 18 communes ou aux personnes originaires de ces communes. Il s'agit des 9 communes de la Communauté germanophone et des 9 communes limitrophes de la Communauté germanophone, à savoir Baelen, Gouvvy, Malmedy, Plombières, Trois-Ponts, Stavelot, Vielsalm, Waimes et Welkenraedt.

Il vous est donc maintenant possible d'être inhumé dans le « Cimetière forestier de Bambusch », en pleine nature.

Consultez le règlement d'utilisation ici.



FÊTE NATIONALE - INVITATION

Province de Luxembourg - Arrondissement de Sarrebourg
GOUVY . COMMUNE



A l'occasion de la Fête Nationale, et en mémoire du jour anniversaire de la prestation de serment du Roi Léopold 1er, un Te Deum sera chanté...

le dimanche 21 juillet 2024

à 10h30 en l'église paroissiale de Beho

Te Deum



Nous avons l'honneur de vous inviter à cette cérémonie et à prendre part au vin d'honneur qui sera servi à la salle "Les 3 frontières" de Beho.

SÉCURITÉ DES CHÂTEAUX ET AUTRES STRUCTURES GONFLABLES

Le SPF Economie annonce la réalisation prochaine de contrôles d'événements où des structures gonflables sont proposées aux consommateurs et nous demande de faire passer l'info !

Si leurs services de contrôle **constatent des situations dangereuses, ils n'hésiteront pas à mettre immédiatement l'activité à l'arrêt.**

La fourniture de structures gonflables telles que des châteaux gonflables constitue un service dont la sécurité doit être assurée. En fonction de la situation et du public-cible, il faut satisfaire à :

- l'arrêté royal du 28.03.2001 relatif à l'exploitation des aires de jeux, ou ;
- l'arrêté royal du 25.04.2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs.

Le SPW indique que les **constatations les plus préoccupantes** sont les suivantes.

- **La surface amortissant les chocs est absente ou n'est pas adéquate.** Vu la hauteur de chute libre, les structures doivent être placées sur une surface dure avec tapis de chute ou sur un sol amortissant suffisant et adapté. Sans cette mesure de sécurité, si l'enfant vient à chuter, il risque des fractures ou de graves blessures à la tête et au cerveau.
- **Le positionnement ou l'espace entre** les châteaux gonflables et les autres structures (gonflables) et d'autres

obstacles est insuffisant. La zone libre autour de la structure gonflable doit être suffisante et exempte d'obstacles sinon l'enfant risque de se cogner ou de tomber sur les obstacles.

- Les structures gonflables ne sont **pas ancrées**. Si les structures gonflables ne sont pas correctement fixées au sol, elles peuvent, sous l'effet du vent se renverser ou se déplacer lors de l'utilisation et créer un espace entre les structures. Dans pareilles circonstances, toute personne se trouvant sur ou à côté de la structure gonflable risque des blessures graves.
- Les **raccordements entre différents modules** de structures gonflables ne sont **pas corrects et sûrs**. S'ils ne sont pas raccordés adéquatement, les différents modules risquent de se déplacer pendant l'utilisation et de créer un espace entre les structures où les enfants pourraient se blesser ou tomber et se retrouver piégés.
- La **soufflerie est accessible aux enfants**. La soufflerie de la structure doit être hors de portée des enfants afin d'éviter les risques de coincement de doigts, d'incendie, d'électrocution ou de blessures graves si le château gonflable se dégonfle soudainement.



- La structure gonflable est **montée dans un endroit dangereux**, par exemple : à côté d'une rue avec de la circulation ou à côté de véhicules en stationnement. Cette situation peut entraîner des accidents dus à l'interaction avec des éléments externes.
- Les **instructions du fabricant** sur l'**installation** de la structure gonflable, le nombre minimum de **surveillants** et la **taille minimale de l'espace** (intérieur) pour la structure gonflable concernée ne sont pas du tout ou pas complètement respectées. Cela peut donner lieu à des situations telles que décrites dans les points précédents.

Pour de plus amples informations sur la sécurité des événements avec structures gonflables, vous pouvez consulter le dépliant sur le site web : [https://economie.fgov.be/fr/publications/evenements-pop-avec-des-](https://economie.fgov.be/fr/publications/evenements-pop-avec-des-structures-gonflables)



Pour de plus amples informations sur les réglementations, vous pouvez consulter les pages web dédiées à

- **la sécurité des aires de jeux** <https://economie.fgov.be/fr/securite-des-aires-de-jeux-et>;
- **la sécurité des divertissements actifs** <https://economie.fgov.be/fr/securite-des-divertissements>.



LE CPAS VOUS INFORME

« #RÉUSSIR » !

Cours de remédiation et de soutien scolaire à destination des jeunes de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire.

Du 29 juillet au 2 août 2024
Du 5 au 9 août 2024

Où : Ecole communale de Bovigny
Prix : 10 euros / semaine (pour tous les jeunes)

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14 JUILLET INCLUS

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

SCAN-MOI ET INSCRIS-TOI !



ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES
Chaque jour, les élèves termineront la journée par 2h de sport !

LE PRIX DE L'ACTIVITÉ NE DOIT PAS ÊTRE UN FREIN À LA PARTICIPATION DE VOTRE ENFANT. EN CAS DE BESOIN CONTACTEZ-NOUS.

CPAS de GOUVY

080/29 20 34 – reussir.gouvvy@hotmail.com

Gouvvy, CPAS



PLAISIR D'APPRENDRE

ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ENQUÊTE

Parents, votre avis compte ! Aidez-nous à améliorer la qualité de l'Accueil Temps Libre des enfants en répondant à notre questionnaire.

Tous les 5 ans, via la coordination Accueil Temps Libre (ATL), la Commune de Gouvvy réalise un état des lieux de l'offre d'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans durant leur temps libre. Ce travail nous permettra de connaître au mieux la situation de l'ATL sur le territoire de la commune et de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels.

Ce questionnaire est à destination des personnes qui confient leurs enfants. Il est anonyme et ne vous prendra que 15 minutes.

- Rendez-vous sur : <https://miniurl.be/r-5emg>



- Ou scannez le QR Code :



Si vous souhaitez recevoir le formulaire au format papier, ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter la coordinatrice ATL.

Contact : Stéphanie Infantino - 080/29.29.33

stephanie.infantino@gouvvy.be



STAGES D'ÉTÉ

LE LIVRET DES STAGES EST DISPONIBLE !

Vous ne l'avez pas encore consulté ?



Téléchargez-le ici :

ou consultez-le sur www.gouvvy.be !



PRIME STAGES

Afin d'apporter un soutien aux parents et de promouvoir la participation des enfants et des jeunes Gouvviens aux activités socio-culturelles et sportives durant les vacances scolaires et d'été, la Commune de Gouvvy intervient à concurrence de 2 fois 20€ par année et par enfant dans les frais d'inscription à des stages.

Conditions pour l'octroi de la prime :

- que l'enfant soit âgé de 2,5 ans à 16 ans dans le courant de l'année civile de la demande de la prime ;
- que l'enfant soit domicilié sur le territoire de la communal ou y a un des parents ou un responsable légal domicilié pendant la période de stage ;
- que le stage se déroule sur le territoire communal pendant une période de congé scolaire reconnue en Belgique ou durant les mois de juillet - août ;
- que le stage s'organise sur une période minimale de cinq jours consécutifs, à l'exception des périodes comprenant un ou plusieurs jours fériés ;
- que l'organisateur du stage soit reconnu ;
- que le coût du stage soit de minimum 7€/jour.

La demande de prime doit être introduite dans les six mois du dernier jour de stage.

Vous trouverez le règlement complet et le formulaire pour introduire une demande d'intervention sur le site internet de la Commune de Gouvvy : www.gouvvy.be

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

ÉCOLE SAINTE-THERÈSE DE GOUVY

Inscription sur rendez-vous, jusqu'au 12 juillet 2024 et à partir du 19 août 2024.

Contact : Isabelle Wirard (directrice) - 0494/70.31.12
Ecole Sainte-Thérèse - Route d'Houffalize, 28 - 6670 Gouvy



ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLE

Inscription sur rendez-vous jusqu'au 5 juillet 2024 et à partir du 19 août 2024. Visite de l'école possible le samedi 29 juin 2024 lors de la fancy-fair.

Contact : Lucas-Christian Audrey (directrice) - 080/51.05.43
direction@ecoledelimerle.be
<https://ecoledelimerle.wordpress.com>



ÉCOLE COMMUNALE DE GOUVY

(Implantations communales de Beho – Bovigny – Cherain – Ourthe)

Inscription les 10 et 11 juillet de 9h à 17h et du 19 au 23 août de 9h à 17h. Visites possibles dans les implantations sur rendez-vous, jusqu'au 04 juillet.

Contact : Sandrine KLEIN (directrice) - 080/21.45.43
0495/47.65.71 - ecolecommunale@gouvy.be



UN TRAIN ET DES SARDINES....

Après avoir passé trois jours à la mer le mois passé, ce mardi 14 mai, les classes de P3 jusqu'à P6 avaient rendez-vous avec... des sardines.

Une petite expédition pour certains puisque nous avons pris le train au départ de Gouvy pour arriver à Trois-Ponts. Nous avons donc eu l'occasion de contempler le paysage sous un angle différent vu que nous étions sur les rails.

Arrivés à Trois-Ponts, nous avons été accueillis au Centre Culturel où nous avons rendez-vous pour une après-midi découverte autour d'une pièce de théâtre interprétée par la Compagnie « La Bête Curieuse ». Les trois acteurs nous ont emmenés dans l'univers pittoresque de Monsieur Phône, accumulateur compulsif et véritable électron libre dans une société aux normes beaucoup plus restrictives. Hélas, c'est le drame, sa maison explose sous le poids des objets col-



lectés et il trouve refuge chez sa sœur Catherine, qui, en véritable maniaque, souhaite ne pas se voir envahir par son frère un brin loufoque. C'est alors que les habitantes d'une boîte de sardines à l'huile viennent jouer les trouble-fête....

Ce spectacle a fait rire, captivé et suscité de la réflexion autour de la consommation. Les enfants se sont bien amusés et garderont un excellent souvenir de cette pièce de théâtre et de ce voyage en train. Une chose est certaine, ils ne verront désormais plus du même œil les boîtes de sardines qu'ils croiseront au magasin !

Mesdames Kio et Victoria de l'école Saint Joseph Limerlé.



« EMILE, LE SERPENT MOBILE »

PRÉSENTATION DU PROJET...

« Emile, le Serpent Mobile », c'est un projet d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière auquel les élèves de P3-P4 de l'implantation de Beho ont participé entre février et mai 2024. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux de la mobilité et encourager la pratique du vélo, de la marche à pied, du covoiturage et le recours aux transports en commun sur le chemin de l'école.

Durant les animations, nous avons mis en évidence les différents moyens de transports qui existent et les avantages et inconvénients de chacun. Nous sommes également sortis pour observer les points forts et les points faibles de la mobilité et de la sécurité aux abords de l'école. Pour terminer, nous avons tenté de trouver des solutions pour l'améliorer.

Ce projet se conclura avec un défi lancé à toute l'école. Celui-ci s'est déroulé du 21/05 au 31/05. Ce défi propose à tous les acteurs de l'école de faire de leur mieux durant ces deux semaines pour trouver une alternative à la voiture (bien entendu dans la mesure du possible).

Les retours des élèves :

« Les panneaux ne sont pas toujours respectés. » *Barry*

« Le passage pour piétons sur la grand-route m'a fait peur, je ne me sentais pas en sécurité. » *Eléanore*

« Il manque d'espace pour les piétons. » *Yasser*

« Les voitures ne s'arrêtaient pas quand on voulait passer sur le passage pour piétons. » *Mayween*

« Il n'y a pas assez de place pour se garer. » *Léa*

« Ce serait chouette de mettre un feu pour les piétons. » *Nolwenn*

« Il n'y a pas de trottoir au niveau de la grand-route. On est obligé de marcher sur la route et on pourrait nous écraser. » *Noémie*

« Le passage piéton est très dangereux et les voitures ne s'arrêtent pas toujours. » *Emma*

« Quand les camions freinaient au passage pour piéton, ça m'a fait peur. » *Emmely*

« Quand on a été du côté de la grand-route, on a vu beaucoup de voitures qui ne respectaient pas la limitation de vitesse. » *Badis*

Mise en place de l'affiche qui nous a permis de voir l'avancement du défi (elle se trouve dans le hall d'entrée de l'école).



Panneau reprenant les trajets des élèves de P3-P4 pour venir à l'école - le fil rouge représente les trajets en voiture, le jaune ceux en bus et le bleu ceux à pied.



Passage pour piéton traversant la grand-route. On observe qu'il n'y a aucun trottoir ou espace sécurisé pour les piétons. En face, ce n'est qu'un petit passage avec de l'herbe puis directement le ruisseau.



C'est la rigole qui fait office de trottoir !



Entraînement et apprentissage des bons gestes pour traverser une grand-route.



« Quand les camions freinaient au passage pour piéton, ça m'a fait peur. » Emmely



Toujours pas de trottoir.



Route devant l'école. Espace assez restreint pour accueillir les voitures de tous les parents. Le bus est souvent obligé d'attendre car impossible de passer entre les véhicules.



Route devant l'école.



Les P3-P4 de Beho

CULTURE

SERVICE CULTUREL DE GOUVY

« QUAND L'ART SE JOUE DES PORTES ET FENÊTRES »
AU CHÂTEAU DE GOUVY DU 31 AOÛT AU 15 SEPT.

En septembre 2024, nous vous invitons à une exploration artistique unique des éléments du quotidien : **la porte et la fenêtre**. Ces motifs, omniprésents dans l'univers des artistes, sont bien plus que de simples éléments architecturaux. Intimement liées à la vie, elles sont riches de significations et d'usages variés, et ont inspiré des œuvres d'art à travers les époques. Découvrez comment ces passages symboliques et réels peuplent les créations des artistes, de jadis à aujourd'hui, et offrent un regard profond et poétique sur notre quotidien.

Afin d'enrichir cette approche d'une belle diversité de regards et d'œuvres, deux lieux d'exposition (au château de Gouvry du 31/08 au 15/09 et à l'Espace culturel de Trois-Ponts du 31/08 au 25/09) avec deux sélections distinctes d'artistes anciens et contemporains.

Également, profitez d'une belle programmation de conférences, spectacles, visites guidées, excursion.

A noter déjà à Gouvry :

- Ve 30/08 de 19h au château de Gouvry : **vernissage**
- Sa 31/08 à 20h30 **visite guidée nocturne** – bar cocktails et lampe de poche- en compagnie d'Emmanuel Grégoire
- Ma 3/09 à 20h : **conférence** « Portes et fenêtres au cinéma » par E. Grégoire, historien de l'Art
- Di 8/09 à 10h : **visite guidée tout public**
- Sa 14/09 à 20h **concert** par duo chant et guitare ; musique espagnole et brésilienne. En collaboration avec l'IMEP Namur.
- Di 15/09 de 9h30 à 16h30, Trois-Ponts & Gouvry : journée « **excursion** » **guidée** des deux expos par E. Grégoire, historien de l'Art, repas compris ; réservation obligatoire.



- Week-end 5 & 6 /10 : **excursion guidée à Lille**
- Visite guidée en langue des signes, visites guidées sur demande pour les groupes et les écoles

Accès libre : les Me > 15h à 17h / les Sa et Di > 14h à 18h

Au château de Gouvvy, Rue d'Houffalize 12, 6670 Gouvvy

Un projet élaboré en collaboration avec le Centre culturel Stavelot-Trois-Ponts, E. Grégoire, historien de l'Art, centre Fédasil de Bovigny, IMEP Namur, La « S » Grand atelier - centre d'Art Brut et Contemporain

Pour nous suivre, rejoignez les pages Facebook « Dorina Muntean service culturel » et « Par nos portes et fenêtres », consultez le site www.gouvvy.be et www.CCSTP.be



L'EXPOSITION « AU-DELA DES VOËUX » – 50 ANS DE MARIAGE ET PLUS À TRAVERS L'OBJECTIF

Celle-ci a eu lieu au château de Gouvvy en début du mois de mai avec la collaboration de Anne Meyer photographe.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux 22 couples qui ont généreusement accepté de participer à notre projet « Au-delà des vœux ». Votre ouverture et votre sincérité ont permis de capturer des moments de grande beauté et de véritables émotions. Grâce à vous, cette exposition est devenue un témoignage vivant de l'amour, de la résilience et de la complicité qui se développent au fil des décennies.

Nous adressons également nos plus chaleureux remerciements à la photographe Anne Mayer. Née en France, Anne a étudié la photographie aux Pays-Bas avant de s'établir dans la commune de Gouvvy. C'est derrière son objectif que vous avez accepté de poser, et son talent exceptionnel a su sublimer chaque instant partagé.

Anne a su créer un lien profond avec chacun des couples, entrant avec respect et sensibilité dans leur intimité. Son travail a véritablement transcendé l'art de la photographie, permettant aux visiteurs de ressentir l'émotion et la richesse des parcours de vie à travers cette exposition.

Le nombre impressionnant de visiteurs, avoisinant les 700, témoigne non seulement de l'enthousiasme mais aussi de l'appréciation profonde du public. Cet accueil chaleureux et cette affluence considérable soulignent à quel point ce projet a su toucher et captiver les cœurs, faisant écho à la beauté et à la profondeur des récits de vie qui y sont exposés.

Merci à tous pour votre contribution inestimable à ce projet, qui restera dans les mémoires comme une célébration touchante et authentique de l'amour et du mariage.



LÉGENDE LOCALE – APPEL AUX SOUVENIRS – MONTLEBAN

LA VOIX POSTHUME D'UN CHÊNE – LE TCHÊNE ÉMACRALÉ

En Wallon, « tchêne » signifie l'arbre chêne, « émacralé » signifie ensorcelé et tortueux.

« Il y a très longtemps, je suis né à Lomré, sur les hauteurs du village de Montleban, de parents inconnus. J'y grandissais heureux, mais à force de me tortiller, je suis devenu difforme, laid et accablé de tous les maux. Un jour, ton papa Victor t'a dit, à tort ou à raison, que les macrales venaient s'y percher toutes les nuits. C'est ainsi que j'ai été baptisé "tchêne des macrales" dont une légende découle. J'ai survécu aux bombardements des 2 guerres et résisté aux rigueurs du climat. A la saison des violettes (au printemps), j'étais fier d'enfiler mon nouveau costume, tout en écoutant le gazouillis des oiseaux venant s'y abriter et y créer de nouvelles familles. J'étais heureux de nourrir les sangliers qui venaient aussi me chatouiller les pieds à la recherche de truffes et savouraient mes glands. C'était le plus beau temps de ma vie. Hélas, un jour, sans me rendre compte du danger, j'ai été encerclé d'épicéas, mes pires ennemis. Ils m'ont dominé et privé de soleil. Peu à peu, j'ai laissé tomber mes bras (branches) tout en gardant la tête haute. Je ne voulais pas mourir. Je me rappelle de toi, de ton père Victor et de ton frère Roger, comme bûcherons. Vous avez même « arrosé » mes pieds et y avez laissé de « petites commissions » à l'occasion, qui me ravigotaient. Peu à peu, j'ai perdu le reste de ma vigueur, par vieillesse ou étouffement. Je me suis éteint dans les années 1980 dans l'anonymat.

Grâce à tes souvenirs, Guy, et d'éléments que tu as recueillis, notamment auprès de Jean Hubert et de son fils André, l'histoire de mon existence sera perpétuée par les générations futures. »

Souvenirs d'une légende orale mise par écrit par Guy Miny (né à Montleban en 1938 - bûcheron qui a connu ce chêne vigoureux, dans les années 1954-1955). Ces souvenirs ont été confirmés par Jean Hubert (né en 1923 - 101 ans aujourd'hui – garde particulier en remplaçant son père Christophe) et son fils André ; peut-être derniers témoins en vie de l'existence de ce vieux chêne.

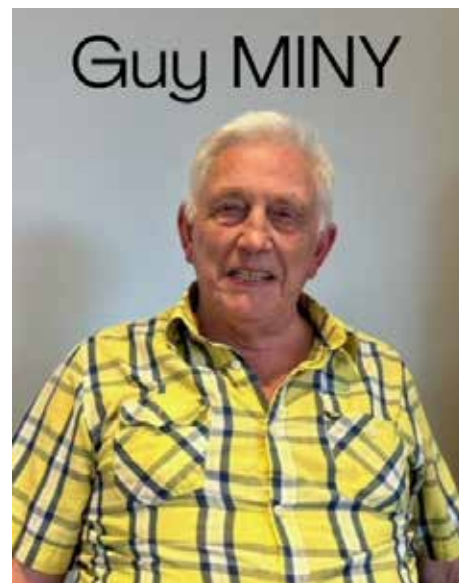
Guy Miny a connaissance de cette légende depuis plus de 70 ans. Il sait qu'elle en a fait frissonner plus d'un. Comme Jean Hubert, il sait que d'autres ont côtoyé ce chêne bien plus tard encore. Il s'étonne alors de ne trouver aucune trace dans les annales communales. C'est pourquoi, il vous lance une invitation, un appel aux souvenirs, afin de faire revivre et perpétuer cette légende en la complétant ou la rectifiant. Aussi, ce serait GENIAL, en fouillant dans vos albums, de retrouver une photo de l'époque. On compte sur vous pour fouiner, la suite vous appartient. Il remercie déjà tous ses correspondants, pour leur enthousiasme, qui l'ont encouragé à publier ces souvenirs. Il remercie également le Syndicat d'Initiative de Gouvvy qui accepte d'y donner suite et d'en faire la publication. Afin de préserver ce lieu mythique situé en PROPRIÉTÉ PRIVÉE, il reste actuellement secret.

Prenons soin des arbres, témoins de notre histoire, acteurs de nos paysages et de la vie !

Vous disposez de plus d'infos ou de photos concernant cet arbre et sa légende ?

Contactez le Syndicat d'Initiative de Gouvvy qui en avisera Mr Miny pour compléter la légende.

Contact : info@gouvvy-tourisme.be



TOURISME - ÉVÈNEMENTS

SYNDICAT D'INITIATIVE (SI) DE GOUVY

L'été est arrivé et, avec lui, de chouettes événements pour profiter des prochains mois. Pour n'en louper aucun, rendez-vous sur l'AGENDA du site internet www.gouvvy-tourisme.be. Vous y retrouverez les activités et événements organisés sur la commune de Gouvvy. Vous organisez un événement et souhaitez qu'il apparaisse dans l'agenda ? Nous vous invitons à nous écrire à l'adresse info@gouvvy-tourisme.be.



PETIT RETOUR EN ARRIÈRE SUR LA CHASSE AU TRÉSOR DE PÂQUES DU SYNDICAT D'INITIATIVE

La première Chasse au trésor du S.I. proposée en français et en néerlandais durant les vacances scolaires de chacun s'est terminée le 11 mai après 6 semaines.

Cette activité ludique et familiale, au départ du Syndicat d'initiative, a rencontré un chouette succès.

Malgré les quelques jours de mauvais temps durant l'activité, de nombreux enfants ont découvert le parcours dans les bois et répondu aux énigmes et jeux de leur carnet de route. Tous ont réussi à trouver le code du coffre et ainsi découvrir leur récompense.

Grâce à vous et vos nombreux retours positifs, cette Chasse au Trésor peut espérer avoir une deuxième édition.

L'équipe du S.I. vous remercie.

Contact : Rue de la Gare 31, 6670 Gouvvy - 080/51.01.80
info@gouvvy-tourisme.be - <https://gouvvy-tourisme.be/>



LES NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE – ÉTÉ 2024

Avec l'été reviennent toutes les propositions d'activités à faire en famille, parents et enfants, grands-parents et petits enfants ou pourquoi pas entre amis du village voisin ou de la ville. Nous avons cette année regroupé ces offres dans une brochure intitulée « Playtime in Haute Ardenne ». Vous y trouverez des suggestions d'activités de plein air comme le sentier pieds nus de Montleban, la balade de la tour Leroux à Trois-Ponts, la balade sonore des macralles à Vielsalm ou la réserve naturelle des Prés de la Lienne à Lierneux. Il y a aussi les chasses au trésor Totemus à Lierneux, Salmchateau, Trois-Ponts et Vielsalm. Des propositions d'activités sportives aussi : la baignade en plein air à la piscine de Grand-Halleux ou de Trois-Ponts ou la plage de Cherapont, des parcours vélo sur les points-nœuds avec nos boucles thématiques, du VTT, du BMX ou du mountinkart sur les pistes du Val de Wanne ou de la Baraque de Fraiture, des trottinettes tout terrain, luge d'été, tir à l'arc, accrobranche, kayak,... Pour les jours de pluie ou de trop fortes chaleurs, des activités d'intérieur : es-

cape box de la Maison du Pays de Salm à Vielsalm, musée de la Haute Ardenne à Wanne, collection de santons à Lierneux ou plaine de jeux couverte à Deiffelt. Ajoutez à cela un chouette pique-nique avec des produits achetés sur un marché de producteurs locaux, une tente plantée dans le jardin de Mamy ou une cabane construite avec l'aide de Papy et des copains et vous voilà prêts à vivre une micro-aventure au cœur de la Haute Ardenne. On vous invite !

Pour ceux qui n'en auraient pas encore épuisé tous les recoins, nos brochures « Randos en familles » des années précédentes sont encore disponibles dans nos bureaux d'accueil ou téléchargeables sur le site www.haute-ardenne.be. Nous vous invitons à nous partager vos aventures sur notre page Instagram [tourismehauteardenne](https://www.instagram.com/tourismehauteardenne) et à tester nos jeux. Consultez notre agenda et retrouvez-y les marchés, les concerts, les spectacles, les balades guidées ou à allure libre. Et puis soyez à l'affût sur les chaînes de radio ou de télé nationales ! Le beau Vélo de Ravel passera non loin de chez nous le 13

juillet, à St Vith, avec une boucle en direction de Petit-Thier. Quelques jours plus tard, ce sont les Wadrouilleurs de RTL-TVl qui nous rendront visite.

Toujours à votre disposition, les publications d'Ardenne Belge Tourisme, la plateforme regroupant les 9 maisons du tourisme qui ont leur siège en province de Luxembourg et dont nous faisons partie. La carte illustrée reprend tout le territoire avec ses points forts et 10 loisirs actifs à pratiquer en Ardenne belge. Le magazine Regards d'Ardenne n°33 est disponible dans tous nos bureaux, n'hésitez pas à venir le chercher, à participer à son concours ou à tester sa recette. Début juillet sortira de presse un carnet de 30 parcours vélo sur les points nœuds de la province, à tester absolument.

Nos bureaux de Vielsalm sont ouverts tous les jours de 10 à 17 heures, vos syndicats d'initiatives et offices du tourisme vous ouvrent aussi leurs portes et nos sites web et réseaux sociaux relayent l'info pour faire de votre été une période de découvertes, de rencontres et de partage.

Passez un bel été en Haute Ardenne !



Contact : Avenue de la Salm, 50 - 6690 Vielsalm
info@haute-ardenne.be - 080/21.50.52

JUMELAGE GOUVY - SUZE-LA-ROUSSE : 21^{ÈME} ÉDITION

Désormais, pour plus d'une soixantaine de Gouvions, le week-end de la Pentecôte rime avec Jumelage. Après un long voyage, les Gouvions ont été accueillis au Château La Borie par le Comité de jumelage suzien.

La journée du samedi a été dédiée au tourisme, en direction de Nyons, pour la visite de la vinaigrerie La PARA, La Scourtinerie, la Distillerie Bleu Provence et le Moulin Dozol-Autrand. Pour clôturer cette première journée, rassemblement

à la salle des fêtes de Suze pour un bonne soupe au Pistou, couronnée par un concert de notre harmonie Saint-Aubin.

Le dimanche, deux options étaient proposées : activités avec la famille d'accueil ou pique-nique géant à Rochegude avec le jumelage de Bastogne-La Tulette.

Le lundi, tous présents pour la traditionnelle auberge espagnole à la salle des fêtes, précédée de l'apéro de Gouvvy. L'occasion de faire découvrir aux Suziens la Fructus et la



Tomme affinée Lupulus, suivie de brefs discours, remerciements et d'animations indescriptibles et inqualifiables.

Mardi 7h30, c'est le départ ! Le cœur serré, la tête remplie de bons moments partagés, les Gouvions reprennent le car, sans oublier de donner rendez-vous aux Suziens, l'année prochaine, pour la 22^{ème} édition à Gouvvy, du vendredi 7 juin au mardi 10 juin 2025.

Encore une fois, un programme diversifié, des rencontres et amitiés nouvelles, et un seul souhait : que l'aventure perdure. Si vous êtes Gouvions et que l'expérience vous tente... prenez contact avec un membre du comité de Jumelage.

Contact : Roger Nizette - 0478/44.58.39
jumelage.gouvysuze@gmail.com





LE MOUSTIQUE TIGRE : INFORMATION ET SURVEILLANCE

Depuis 2021, Sciensano et l'IMT, en collaboration avec les administrations environnementales régionales, suivent de près la présence de moustiques exotiques en Belgique.

Le moustique tigre asiatique (*Aedes albopictus*) a été introduit en Belgique à plusieurs occasions au cours des dix dernières années par l'intermédiaire de compagnies d'importation de pneus usés ou de bambous porte-bonheur (lucky bamboo), ou par la circulation de voitures et de camions en provenance de pays où le moustique est implanté. Depuis le début de la surveillance citoyenne en 2022, des moustiques tigres ont été signalés via le site web surveillancemoustiques.be à plusieurs endroits (par exemple dans des zones résidentielles).

Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (IMT) comptent une nouvelle fois sur la participation de la population pour les aider à surveiller la présence du moustique tigre asiatique.

Comment reconnaître un moustique tigre ?

Le moustique tigre est un petit moustique noir généralement entre 4 ou 5 millimètres, mais pouvant aller jusqu'à 9 millimètres de longueur. Il est plus petit que le moustique domestique commun. On le reconnaît à la ligne blanche à l'arrière de sa tête et son dos, aux cinq rayures blanches sur ses pattes arrière et au bout entièrement blanc de la dernière section de ses pattes arrière.

Le moustique tigre est-il dangereux ?

Le moustique tigre peut transmettre des virus à l'origine de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Pour l'instant, le moustique tigre ne représente pas un danger. Cependant, il peut causer beaucoup de nuisances parce qu'il pique durant la journée. Nous devons éviter que ce moustique s'installe en Belgique et survive à l'hiver afin d'empêcher à l'avenir les épidémies locales de dengue, de chikungunya et de Zika.



Que pouvez-vous faire contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre est bien adapté à l'environnement urbain. Il pond ses œufs dans les objets contenant de l'eau stagnante dans le jardin ou sur la terrasse. Il faut donc éviter le plus possible les eaux stagnantes. Voici quelques conseils à appliquer facilement chez vous.

- Changez les abreuvoirs pour animaux et les bains d'oiseaux tous les 5 jours.
- Mettez les pots de fleurs vides, les bols ou coupelles, les récipients, les seaux, les jouets et les brouettes à l'intérieur ou sous un abri, ou retournez-les.
- Couvrez les barils remplis d'eau de pluie avec une moustiquaire.
- Changez l'eau des coupelles sous les pots de fleurs tous les 5 jours.
- Évitez de laisser de l'eau sur les bâches en plastique en les étalant bien.
- Nettoyez et réparez régulièrement les gouttières.

Les étangs, les mares, les piscines ou les grands volumes d'eau stagnante ne sont pas des lieux de reproduction idéaux pour le moustique tigre et ne posent donc pas de problème.

Que dois-je faire si je vois un moustique tigre ?

Prenez-le en photo et signalez-le via www.Surveillancemoustiques.be ou l'application du même nom (disponible pour IOS et android).



Pour plus d'informations :
<https://surveillancemoustiques.be>.



**Libramont**

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont

Nouveau numéro de téléphone :**061/23.99.40**guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be**Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous**<http://energie.wallonie.be>**Permanences décentralisées sur rendez-vous :****Bastogne :** 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)**Neufchâteau :** 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)**Vielsalm :** jeudis jours de marché (9h30-12h)**Houffalize :** 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)**Wellin :** 2^{ème} mercredi (14h-17h)**Bouillon :** 4^{ème} jeudi (13h30-16h)**Bièvre :** 4^{ème} jeudi (9h-12h)

Le personnel des Guichets Énergie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE**Modification d'une installation photovoltaïque mise en service avant 2024**

Les installations photovoltaïques mises en service depuis le 1^{er} janvier 2024 ne bénéficient plus de la compensation (« compteur qui tourne à l'envers ») sauf s'il s'agit de la modification d'une installation préexistante (et mise en service avant 2024) **aux conditions cumulatives suivantes** :

- la modification/extension n'entraîne pas une augmentation de la **puissance nette développable** de l'installation dans son ensemble de plus de 1 kWe,
- la modification/extension maintient la puissance de l'installation globale à un maximum de 10 kVA (puissance mesurée à la sortie des onduleurs).

Pour une installation photovoltaïque, la **puissance nette développable (qui s'exprime en kWe)** correspond à la **plus petite valeur** entre :

- la **puissance** maximale réalisable mesurée à la sortie **de l'onduleur (kVA)**, et
- la **puissance des panneaux solaires** installés (kWc).

Dans tous les cas, il est obligatoire de déclarer ses modifications techniques auprès du GRD. Pour les installations Solwatt et Quali watt ne bénéficiant plus du soutien à la production, les formulaires spécifiques ne sont plus obligatoires mais l'obligation de déclaration reste d'application.

La compensation (principe du compteur qui tourne à l'envers) permet de soustraire l'énergie qu'on a injectée sur le réseau de sa consommation électrique (**généralement sur base annuelle**). Finalement, c'est un peu comme si on utilisait le réseau comme une « batterie » dans laquelle on injecte et on prélève tour à tour. Les installations mises en service avant 2024 bénéficient de cet avantage jusqu'au **31/12/2030**.



FESTIVAL DU CLIMAT ET DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 avril 2024 s'est déroulé le Festival du Climat et des Associations, organisé par la Commune de Gouvvy. Plus de 500 visiteurs ont profité du soleil de printemps que l'on n'avait plus vu depuis longtemps. Une journée dédiée aux thématiques liées au climat (mobilité, énergie, biodiversité, développement durable, tri des déchets,...) mais aussi une opportunité pour de nombreuses associations locales de présenter leurs objectifs et activités auprès des citoyens. De nombreux partenaires externes se sont également joints à cet évènement : IDELUX, la Province, ADALIA, ...

Si cette journée a été une réussite, c'est aussi grâce au comité de la salle du village fraîchement rénovée et à l'équipe éducative de l'école Saint-Joseph qui ont proposé des petites restaurations, des activités et des concerts dans le cadre du Printemps de la Musique tout au long de la journée.

Nous remercions également toutes les associations et tous les partenaires qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cet évènement.

Une magnifique journée en faveur du climat et des associations locales !



QUELQUES CONSEILS ÉNERGÉTIQUES POUR L'ÉTÉ

TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE.

Mettez en place votre routine énergie et commencez à économiser ! Il suffit de prendre quelques bonnes petites habitudes quotidiennes pour faire de grandes économies tout au long de l'année (www.maroutineenergie.be).

- Il est possible de réduire notre consommation d'énergie au quotidien sans rien perdre de notre confort. Comment ? En adoptant des réflexes, des petits gestes qui permettent de mieux respecter l'environnement et d'économiser des centaines d'euros par an.
- Les bons gestes « énergie » de l'été : Vacances à la maison

ou en voyage, été torride ou maussade, appartement neuf en ville ou maison rénovée à la campagne... vous aurez mille occasions de consommer ou d'épargner de l'énergie. Voici des idées et des méthodes pour améliorer votre confort et votre plaisir estival sans pour autant surconsommer, voire même en faisant des économies d'énergie.

Retrouvez ces astuces sur notre site internet
<https://www.gouv.be/ma-commune/environnement/paedc/trucs-et-astuces-pour-tous>



UNE CONNECTIVITÉ AMÉLIORÉE POUR PLUSIEURS VILLAGES !

Une page se tourne pour la connectivité de plusieurs villages sur la commune Gouv. Depuis longtemps considérée comme « zone blanche » pour le manque de connectivité internet, la commune et des opérateurs ont répondu à plusieurs appels à projet pour un coup de jeune aux installations. Citons par exemple Steinbach et Baclain qui ont pu bénéficier d'un accès à l'internet haut-débit en 2023. C'est également le cas depuis quelques semaines pour Wathermal et Montleban. Et ce sera le cas prochainement pour Brisy et Lomré. Plusieurs armoires optiques ont également été améliorées à différents endroits de la commune.

Même si certaines habitations, parfois trop éloignées des centres des villages, ont encore aujourd'hui des soucis de connectivité, c'est un grand pas en avant de la part de certains opérateurs.

A l'heure du télétravail et du tout-numérique, nous espérons que

ces améliorations pourront permettre à un maximum de citoyens de bénéficier d'une meilleure connectivité.

N'hésitez pas à vous informer auprès des opérateurs pour vérifier la disponibilité et la vitesse de la connexion internet, via téléphone ou directement sur leur site internet respectif, à comparer les offres et à vous renseigner sur les conditions de résiliation.

Dernier conseil : pensez à bien réfléchir à vos besoins car même si certains packs (Internet+TV+GSM) sont avantageux, tous ces produits ne sont pas toujours indispensables, voire disponibles selon votre localisation.



SPORT



CLUB PETANQUE GOUVY

HORAIRE D'OUVERTURE :

- lundi de 19h à 22h ;
- mercredi de 13h30 à 18h ;
- samedi de 13h30 à 18h ;
- dimanche de 9h30 à 12h30.

TOURNOIS en triplettes formées ouverts à toutes et tous les 6 JUILLET ET 31 AOUT.

Affiliation de 20 euros par année.

Venez nous rendre une petite visite et vous familiariser avec la Pétanque !

Contacts : DORQUET Juliette : 080/78.68.50

LECOMTE Jérôme : 0496/03.24.53

LEMASSON Kevin : 0473/65.74.96

MARTELANGE Fabien : 0493/38.27.71



ASSOCIATION

CERCLE HORTICOLE « LES TILLEULS »

Le cercle horticole vous propose différentes conférences (7 au total par an). Nos conférences parlent non seulement du jardin et des fleurs, mais aussi de tout ce qui a trait à l'horticulture, ses trucs et astuces. Nos conférences sont données par des conférenciers passionnés et pour certains, cela va au-delà de la passion qu'ils nous transmettent avec envie de découvrir.

Nos prochaines conférences auront lieu :

- le 6 septembre - « Questions-réponses sur le compost et la fumure au jardin et dans la serre » par David Knoden ;
- le 4 octobre - « De la graine à la plante » par Emmanuel Carasco ;
- et la dernière aura lieu le 8 novembre – « La multiplication des plantes intérieures » par Hervé Bergeret.

Nos conférences ont lieu à la salle du conseil communal à 19h30 et elles durent environ 1h30. Elles sont ouvertes à tous, même si vous n'êtes pas membre de notre cercle horticole.

Si vous désirez nous soutenir, vous pouvez acquérir une carte de membre au prix de 10 euros. Elle vous donne droit à des réductions chez nos multiples sponsors.

À l'automne, nous organiserons une journée d'excursion avec une partie de formation à la pépinière Godefroid à Bellevaux. Pour nos habitués, vous recevrez un mail avec toutes les informations et la date. Pour les nouvelles personnes, vous pouvez nous contacter !



Il est également toujours temps de vous inscrire à notre concours des façades fleuries. Même si votre façade n'est pas grande, cela n'a pas d'importance ! Il suffit simplement qu'elle soit fleurie.

Nous sommes persuadés qu'il y a de merveilleuses petites façades bien jolies dans notre commune qu'il nous reste à découvrir et à récompenser. Car le 1^{er} prix a une valeur de 300 €, offerts par l'administration communale !

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com ou 0495/87.29.69 auprès de notre secrétaire Christelle Grimont.

PROGRAMME DES CELEBRATIONS A LA CHAPELLE « NOTRE DAME DES MALADES »

Les membres de l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint Martin » vous invitent à passer 2 journées agréables sur le site qui fût le berceau de la paroisse de Bovigny.

DIMANCHE 14 JUILLET À 10 H 30 : MESSE (CHANTÉE) DE L'UNITE PASTORALE DE GOUVY.

Après la célébration, un apéritif de convivialité sera offert à tous les participants.

Ensuite ceux qui le souhaitent pourront partager un délicieux repas (réservation obligatoire).

Jambon à la broche : crudités et accompagnements (20 €) ou saucisse + crudités (6 €).

Réservation obligatoire pour le 05 juillet auprès de SIMON Alex - 0477/781.421 ou alexsimondnf@gmail.com

La chapelle « Notre Dame des Malades » sera ouverte et accessible.

VENDREDI 16 AOUT À 10 H 30 : PELERINAGE À NOTRE DAME DES MALADES.

Célébration Eucharistique chantée avec administration du Sacrement des malades.

Après l'office, l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint Martin » offre le verre de l'amitié et propose un moment de partage et de convivialité entre tous les pèlerins.

Renseignements : SIMON Alex - 0477/781.421



SOCIAL

UN FRIGO SOLIDAIRE À GOUVY

NE GASPILLENZ PLUS, PARTAGEZ !

Le projet, initié par le Plan de Cohésion sociale de Gouvvy avec le soutien du CPAS, permet de contribuer à une solidarité locale et de lutter contre le gaspillage.

Qu'est-ce qu'un frigo solidaire ?

C'est un dispositif de partage de surplus alimentaires frais provenant de particuliers, pour contribuer à une solidarité locale et lutter contre le gaspillage alimentaire. Le frigo solidaire est ouvert à TOUS.

Localisation : rue d'Ourthe 12A, 6670 Gouvvy – Le frigo est installé sur le parking du CPAS.

Comment utiliser le frigo solidaire ?

- **J'apporte un aliment/produit.** Je vérifie que celui-ci correspond à la charte affichée sur le frigo, que l'état de conservation est correct et qu'il ne s'agisse pas d'un produit interdit.
- **J'étiquette le produit** (étiquettes mise à disposition dans l'abri du frigo).
- **Je dépose un produit dans le frigo.**
- **Je consomme un produit du frigo.** Le frigo est ouvert à toutes et à tous et est totalement gratuit. Toutefois, ne prenez que ce dont vous avez besoin. Ne gaspillez plus, partagez !

Que puis-je partager dans le frigo solidaire ?

- Les produits frais comme le fromage, la charcuterie, le beurre, la margarine, etc.

- Les produits congelés (à condition d'être accompagnés d'une étiquette stipulant qu'ils ont déjà été décongelés et ne peuvent donc pas être recongelés).
- Les fruits et légumes (corrects d'un niveau apparence et odeur).
- Les plats « maison », avec une petite étiquette mentionnant la date de préparation et ses ingrédients.

Quels éléments sont interdits ?

- Les boissons alcoolisées.
- Les produits entamés.
- La nourriture périmée.

Contact et infos : Stéphanie Infantino, Cheffe de projet PCS
080/29.29.33 - stephanie.infantino@gouvvy.be



LE SAVOIR FER

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ? Vous n'avez pas le temps de repasser votre linge ?

LE SAVOIR FER c'est le repassage de votre linge dans un atelier professionnel ainsi que les petites réparations de couture.

Les nouveaux horaires de notre centrale :

- lundi : 8h00 – 16h00;
- mercredi : 8h00 – 12h00;
- jeudi : 8h00 – 14h00;
- vendredi : 8h30 – 17h00.



Contact : 0477/55.09.26 - Courtil 129 - 6671 Gouvvy

UNE QUARANTAINE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ONT CHOISI LA BELGIQUE COMME DESTINATION POUR ÉLARGIR LEURS HORIZONS ACADÉMIQUES ET CULTURELS

Vous rêvez de découvrir une nouvelle culture mais vous ne pouvez pas partir ? Faites venir la culture à vous en accueillant un étudiant international dans votre foyer. YFU Bruxelles-Wallonie, une organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles spécialisée dans les Programmes d'Échanges Interculturels depuis plus de 70 ans, offre aux familles de la Région Wallonne et de Bruxelles l'opportunité de vivre une expérience enrichissante en découvrant un nouveau pays, une nouvelle culture et une nouvelle langue, sans quitter leur domicile.



Chaque année, une quarantaine d'étudiants, âgés de 15 à 18 ans, choisissent de poursuivre leurs études en Belgique pour une durée allant de 3 à 10 mois. Originaires des quatre coins du globe, ces jeunes ont pour objectif commun de vivre une expérience inoubliable tout en perfectionnant leur niveau de français et en découvrant

la culture belge. Dans cette aventure, la structure familiale importe peu pour le succès de l'accueil. Ce qui compte, c'est la volonté et la motivation de la famille à s'engager dans cette expérience enrichissante. Ainsi, toutes les familles, qu'elles soient monoparentales, sans enfant ou nombreuses, sont les bienvenues.

Accueillir un participant à un programme d'échange YFU va bien au-delà d'héberger un étudiant international. C'est une occasion de partager son quotidien, sa culture et ses valeurs tout en découvrant celles d'un autre pays. En tant que famille d'accueil, vous jouerez un rôle essentiel dans l'intégration et le bien-être du jeune participant. Vous lui offrirez un environnement chaleureux et sécurisant, l'aidant à s'adapter à sa nouvelle vie loin de chez lui et à s'épanouir dans la découverte d'une nouvelle culture.

Vous êtes intéressé(e) par l'accueil d'un étudiant international ? N'hésitez pas à prendre contact avec YFU Bruxelles-Wallonie qui recherche constamment des familles d'accueil pour des périodes allant de trois mois à une année complète.

Contact : www.yfu-belgique.be – 042/23.76.68
inbound@yfu-belgique.be



Service **gratuit** d'enlèvement de biens réutilisables à votre domicile.
Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Circuit court
Création d'emplois
Insertion socio-professionnelle



En partenariat avec (entre autres) :



Grâce à vos dons, nous créons 20 emplois pour personnes en situation d'insertion socio-professionnelle.

* Nos magasins sont aussi des points d'apport volontaire



AÎNÉS

ÉNÉO SPORT - SECTION VIELSALM, LIERNEUX ET GOUVY

30 AVRIL 2024 - ESCAPADE DES PINSONS BALADEURS

Au programme : à 9h30, départ en direction du bois Saint-Jacques, dans la réserve naturelle au domaine du Sart-Tilman, vaste domaine boisé sur plus de 700 hectares (on l'a surnommé le poumon de Liège).

Arrêt pique-nique : magnifique point de vue sur la vallée de l'Ourthe.

Nous suivons la piste qui longe sur ses hauteurs la lande de Streupas. Une flore particulière se développe sur ce type de sol riche en métaux, c'est le cas des plantes dites « calaminaires ».

Nous descendons ensuite vers Angleur, direction le château de Péralta, pour emprunter à hauteur du hall omnisport le sentier qui s'engouffre dans le bois pour y découvrir l'ail des ours qui tapisse joliment ce sentier.

Le soleil qui nous a accompagnés toute la journée nous a donné envie de nous désaltérer. Direction Belle-Île pour un rafraîchissement offert par le comité.

Merci pour votre participation, votre bonne humeur.

Tout était aligné pour que ce soit une belle journée.

Josette, Viviane, Monique



LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA) VOUS INFORME !

CULTIVER LA BIENVEILLANCE AU CŒUR DES ÉCHANGES

En 2023 et 2024 le CCCA a organisé une formation à l'écoute de soi et de l'autre basée sur le principe de l'écoute active pour favoriser une écoute attentive de nos aînés. Cette initiative a été particulièrement appréciée par les participants et certains d'entre eux ont voulu exprimer leur ressenti dans le texte que nous publions ci-dessous :

" Au cours de ces deux journées de février, un véritable voyage au cœur de la communication humaine s'est déployé, sous la houlette bienveillante de Monsieur Schmit J M. Les participants ont eu l'opportunité d'explorer une multitude de thèmes, dans un climat propice au partage et à l'échange. Guidés par notre intervenant, nous avons exploré différentes alternatives de dialogue, notamment lors de face-à-face parfois délicats à maîtriser. Pourtant, tout s'est déroulé dans une atmosphère empreinte de bonne humeur, où chacun se sentait libre d'exprimer ses pensées et ses émotions en toute sécurité.

L'une des notions fondamentales abordées fut celle de l'écoute active. Apprendre à ne pas intervenir lorsque quelqu'un prend la parole, mais plutôt lui permettre de s'exprimer pleinement, jusqu'au bout, avant de solliciter notre propre intervention. Cette forme de politesse envers notre interlocuteur témoigne d'un profond respect et favorise une communication authentique et équilibrée.

Bien sûr, de nombreux autres exemples pourraient être évoqués pour illustrer ces deux journées enrichissantes. Cependant, la richesse des échanges dépasse largement les limites d'un simple texte.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes présentes, provenant de contrées différentes, qui ont contribué à faire de cet événement une réussite collective. Ces deux jours resteront gravés dans nos mémoires comme une expérience humaine et formatrice, où la diversité des



voix a été célébrée et où la bienveillance a été au cœur de chaque interaction.

Au nom de tous les participants, un grand merci. "

Au vu du succès remporté par cette formation, le CCCA a décidé de renouveler cette formation après l'été. Deux modules seront organisés, à savoir :

1. Une journée d'entraînement pour ceux qui ont déjà suivi en 2023 et 2024 la formation initiale.

2. Une nouvelle formation d'initiation à l'instar de celle qui a déjà eu lieu.

Afin que nous puissions nous faire une idée du nombre approximatif de participants, n'hésitez pas à nous informer de votre intérêt. Les infos pratiques seront communiquées dès que possible.

Contacts : Jean-Claude Van Geem, Président - 0475/87.05.54
jcvangeem@yahoo.fr - Jacqueline Pierard, Vice-Présidente
0495/72.82.11 - jacquelinepierard@skynet.be - Guy Scheuren,
Vice-Président - 080/51.74.38 - guyscheuren@gmail.com.

ECONOMIE – COMMERCES ET SERVICES



CHEZ JOSEPHINE

NOUVEAU À CHERAIN

Salon de thés et glaces éphémère : du 21 juin au 15 septembre.

Une salle de 40 places et une terrasse de 20 places peuvent vous accueillir pour le goûter, de 13h30 à 18h, les vendredis, samedis et dimanches.

Les produits principaux viennent essentiellement des artisans de notre commune : chocolat, glace, pâtisserie, sirop, farine, tissus ...

Contact : Chez Joséphine de Cherain, 34b2, place de l'Eglise à Cherain - Suivez nous sur Facebook - 0470/69.14.16.



WINDOW MAINTENANCE LIFE EST LÀ POUR TOUT !

- Vos entretiens (graissage de la quincaillerie).
- Rénovateur (couleur ternie avec le temps, laitance-salpêtre, coulée due aux différents corps de métier...).

L'ensemble est réalisable sur vos châssis en PVC, aluminium ou porte de garage.

N'hésitez pas à me contacter pour avoir des informations, un devis ou même l'achat de produits d'entretien annuel.

Contact : lamymichael@outlook.com - 0479/70.53.48
Suivez nous sur Facebook



JARDINIER PAYSAGISTE MATHIEU THEIS

Aménagement et création d'espaces verts - Conception d'aménagement de jardin (plan) - Entretien de jardin - Vente de plantes et d'écorces - Abattage d'arbres dangereux

Contact : Rue de Beho 26 6670 Gouvry - 0486/18.05.91
parcsjardins.theismathieu@gmail.com.



HUGO GUEBELLE

Entretien d'espaces verts : taille de haies, tontes & débroussaillage, travaux forestiers.

BIENTÔT ! ... en 2025... Aménagements extérieurs : terrasse, pavage, plantations, ...

Contact : Courtil 12b – 6671 Gouvvy – 0479/82.63.26
guebelleh@gmail.com.



CABAS DU MOULIN

Pour une alimentation saine, variée et de qualité, au prix juste !

Votre épicerie de proximité à Gouvvy

2500 références bio et/ou locales

Céline vous accueille et vous conseille au Cabas du Moulin.

HORAIRES :

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h – 18h

Samedi : 9h30 – 13h et 14h – 17h30

Contact : Rue de la Gare 2B à GOUVY
080/400.221 – info@lecabasdumoulin.be



LE COURTIL DES COLIBRIS

Le Courtil des Colibris
ESPACE PLURIDISCIPLINAIRE



**JOUER POUR GRANDIR
GRANDIR EN JOUANT**

Votre enfant est âgé **de 6 mois à 12 ans**
et vous vous posez des questions sur son développement ?

Votre enfant manifeste des difficultés relationnelles (gestion des émotions, troubles du comportement...) à la maison, à l'école ou ailleurs ? Votre enfant présente un trouble neurodéveloppemental (retard de développement, TSA, TDAH, trouble des apprentissages...) ? Il est atteint d'un handicap ?

Catherine Godfroid, psychomotricienne et éducatrice spécialisée, vous reçoit à l'espace pluridisciplinaire « Le Courtil des Colibris » pour des bilans psychomoteurs, des séances individuelles ou en petits groupes.

A partir de septembre 2024, organisation de groupes d'entraînement aux habiletés sociales (maternelles/primaires) 1x/mois

 Courtil 2c – 6671 Courtil
 0472 65 35 61
 courtildescolibris@gmail.com

Catherine GODFROID
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE
ET PSYCHOMOTRICIENNE



AGENDA

JUN

- **Samedi 29/06 à 16h : Fancy-fair de l'école St-Joseph** de Limerlé. Activité variées, bar - barbecue - buffet desserts.

JUILLET

- **Vendredi 5/07 : Jogging des Villageois réunis à Bovigny.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11km à 19h45. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Samedi 6/07 : Balade guidée nature bien-être.** Un moment pour se connecter à la nature et à soi. Lieu surprise sur la commune de Gouvvy, communiqué quelques jours avant la balade. Départ à 14h pour +/- 3km. 15€. Réservation obligatoire auprès du Syndicat d'initiative de Gouvvy : 080/51.01.80 ou info@gouvvy-tourisme.be.
- **Samedi 6/07 : Tournoi de pétanque** en triplettes formées à Gouvvy (Rue d'Houffalize 22A). Ouvert à tous. Infos auprès de Juliette Dorquet : 080/78.68.50.
- **Samedi 13/07** de 9h à 17h : **Brocante au Lac de Cherapont.** Réservation des emplacements : Riflet Philippe : 0488/66.38.55.
- **Samedi 13/07 : Jogging des Gaudins à Limerlé.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 14/07 : Fête de la truite à Wathermal.** Concours de pêche à 10h (inscription 12€). Animations musicales, jeux intervillages, restauration. Entrée gratuite.
- **Dimanche 14/07 : Marché fermier de producteurs bio et locaux** à Périple en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusque 14h.
- **Dimanche 14/07 à 10 h 30 : MESSE (chantée) de L'UNITE PASTORALE DE GOUVY à Bovigny/à la chapelle Saint-Martin.** Possibilité de partager le repas de midi.. Réservation obligatoire pour le 05 juillet auprès de SIMON Alex - 0477/781.421 ou alexsimondnf@gmail.com. Voir page 26.
- **Samedi 27/07 : Jogging de la fête à Baclain.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 28/07 : Balade guidée à vélo au fil des points nœuds.** Départ de Cherain à 10h. Emporter son vélo et son pique-nique. Vélo VTC ou gravel recommandé. 44km. Prix : 4€. Réservation obligatoire auprès du Syndicat d'initiative de Gouvvy : 080/51.01.80 ou info@gouvvy-tourisme.be.



BALADE GUIDÉE NATURE BIEN-ÊTRE

samedi

6

JUILLET

14h00 +/- 3km 15 €

Départ : Lieu surprise

Guide : Marie Lacasse

!! Réservation obligatoire au 080 51 01 80

BALADE GUIDÉE À VÉLO POINTS-NOEUDS

dimanche

28

JUILLET

10h00 44 km 4 €

Départ : Ecole de Cherain

Guide : Sébastien Este

!! Réservation obligatoire au 080 51 01 80

AOÛT

- **Du 02 au 04/08 : 44e Gouvvy Jazz & Blues festival.** Ferme de la Madelonne à Sterpigny. Infos : 080/51.77.69 ou 0496/68.41.37.
- **Dimanche 04/08 : Marche et Rallye pédestre à Wathermal.** 4-6-12-20km et rallye de 6km. Départ entre 7h et 14h. Bar et restauration. Infos : 0473/21.60.54.
- **Samedi 10/08** de 9h à 17h : **Brocante au Lac de Cherapont.** Réservation des emplacements : Riflet Philippe 0488/66.38.55.
- **Dimanche 11/08 : Marché fermier de producteurs bio et locaux** à Pérille en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusque 14h.
- **Jeudi 15/08 : Fête du vieux Chêne dès 14h à Cherain.** Jeux intervillages, animation musicale et jambon à la broche le soir.
- **Vendredi 16/08 à 10 h 30 : PELERINAGE à NOTRE DAME DES MALADES.** Renseignements : SIMON Alex 0477/781.421. Voir page 26.
- **Samedi 17/08 : Jogging de Montleban.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Samedi 24/08 : Jogging de Steinbach.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 25/08 de 10h à 20h : Caravane des artistes** à Vaux. Entrée Gratuite.
- **Du samedi 31/08 au 15/09 : Expo d'Art "Quand l'art joue des portes et fenêtres"** au château de Gouvvy. Contact : Dorina Muntean - 0495/14.69.80. Voir page 16.
- **Samedi 31/08 : Jogging de Rettigny.** Départ course enfants à 18h30. Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Samedi 31/08 : Tournoi de pétanque** en triplettes formées à Gouvvy (Rue d'Houffalize 22A). Ouvert à tous. Infos auprès de Juliette Dorquet 080/78.68.50.

FÊTE DE LA TRUITE WATHERMAL (GOUVVY) DIMANCHE 14 JUILLET 2024

10H : CONCOURS DE PÊCHE
Inscription 12€

A PARTIR DE 12H : REPAS
Truite, saucisse grillée, frites, soupe et tarte

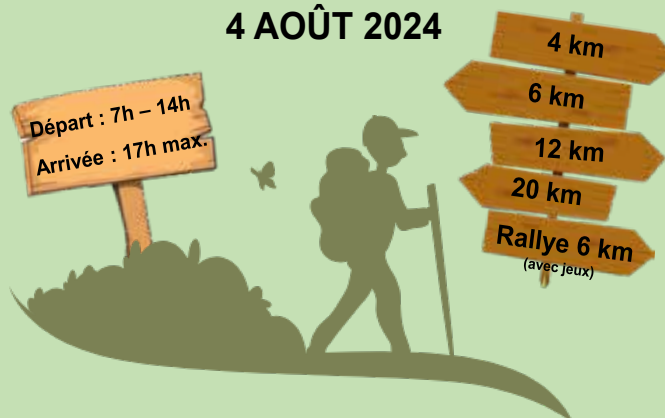
13H : CONCERT FANFARE

14H : JEUX INTERVILLAGES
Inscription au 0496/62.40.60



Château gonflable - Entrée gratuite - Chapiteau chauffé
Organisation : "Les Amis de Wathermal Asbl"

MARCHE & RALLYE PÉDESTRE WATHERMAL 4 AOÛT 2024



Inscription sur place
Bar et restauration sur place : côtelettes, saucisses, frites



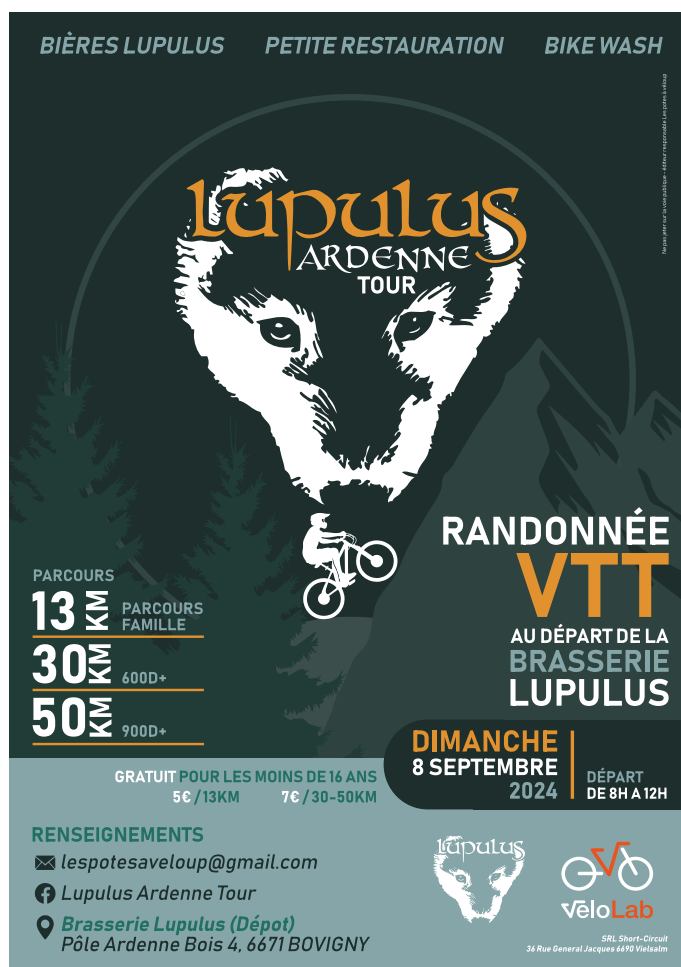
Renseignements : +32 473 21 60 54
f Les Amis de Wathermal

SEPTEMBRE

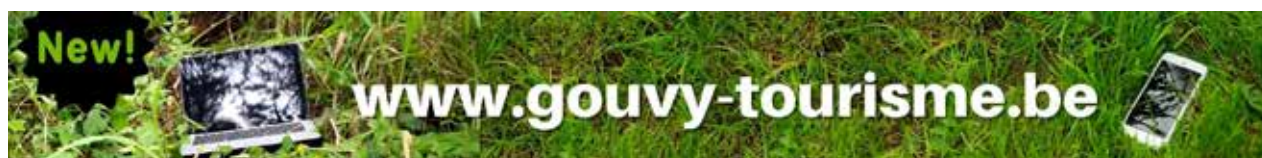
- **Dimanche 8/09 : Marché fermier de producteurs bio et locaux** à Périple en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusque 14h.
- **Dimanche 8/09 : Randonnée VTT** au départ du nouveau hall Lupulus sur le zoning de Gouvy (Pôle Ardenne Bois 4, 6671 Bovigny). Départ de 8h00 à 12h00. 3 parcours : le parcours famille (13km) - le parcours intermédiaire (30km) - le parcours expert (50km). Gratuit pour les -16 ans, 5€ pour les 13 km, 7€ pour les 30/50km. Bar et petite restauration toute la journée. Infos : lespotesaveloup@gmail.com.
- **Dimanche 22/09 : Marche Adeps** du Syndicat d'initiative de Gouvy à Rettigny. Parcours 5-10-15-20 km. Gratuit. Départ du cercle « Saint Lambert » à partir de 8h. Bar et petite restauration. Infos : 080/51.01.80.



Rettigny
MARCHE ADEPS
Dimanche 22 septembre 2024
5 km - 10 km - 15 km - 20 km
Au départ du cercle "Saint Lambert" (22 Rettigny)
A partir de 8h.
Renseignements:
info@gouvy-tourisme.be
080/51.01.80
Bar et petite restauration



BIÈRES LUPULUS PETITE RESTAURATION BIKE WASH
Lupulus ARDENNE TOUR
Randonnée VTT
AU DÉPART DE LA BRASSERIE LUPULUS
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024
DÉPART DE 8H À 12H
PARCOURS
13 km PARCOURS FAMILLE
30 km 600D+
50 km 900D+
GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS
5€ / 13KM 7€ / 30-50KM
RENSEIGNEMENTS
lespotesaveloup@gmail.com
Lupulus Ardenne Tour
Brasserie Lupulus (Dépot)
Pôle Ardenne Bois 4, 6671 BOVIGNY
SRL Short-Circuit
36 Rue General Jacques 6670 Virelaim



New!
www.gouvy-tourisme.be

Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail tourisme.gouvy@gmail.com

44^e GOUVY JAZZ & BLUES FESTIVAL

2|3|4
AOÛT 2024



GOUVY is
GROOVY

Ven|Fri **02-08** > 19:00

CHAPITEAU

- > LISA JAZZ TRIO ^{FR}
 - > PHILIP CATHERINE PIANO TRIO ^B
 - > CARLOS AVERHOFF JR QUARTET ^{CUBA}
- ## CLUB
- > NITCHO REINHARDT TRIO ^{FR}
 - > ANDY NEVALA QUARTET ^{USA}

Sam|Sat **03-08** > 17:00

CHAPITEAU

- > THE BLAKETTES ^{FR} *BEBOP AU FÉMININ*
- > JEANNE MICHARD QUINTET ^{FR}
- > THE GEORGIOS TSOLIS QUARTET ^{GREECE/USA}
- > EMMET COHEN TRIO +
EKEP NKWELLE + RUBEN FOX ^{USA}

CLUB

- > LAMINOIR COLLECTIF QUINTET ^B
- > LAURENT DOUMONT ^B - *L'AMERICANO*

SCÈNE H. VESTINE

- > ISTA SWING ^B

JAZZ MANOUCHE ET CHANSONS

Dim|Sun **04-08** > 16:00

CHAPITEAU

- > MUDDY GURDY ^{FR}
- > DAWN TYLER WATSON
QUARTET ^{FR/CANADA}
- > SAWADEE &
THE CHEEKY SHAKERS ^{FR}
- > TEXAS BLUES GUITAR SUMMIT ^{USA}

CLUB

- > MAXWELL STREET BLUES BAND ^B
- > WILLE & THE BANDITS ^{UK}

SCÈNE H. VESTINE

- > BLACK MINOO ^B

www.madelonne.be

+32 (0)80 51 77 69 +32 (0)496 684 137

LES CARAVANES DES ARTISTES GOUVY-VAUX

DIMANCHE 25 AOUT DE 10 à 20H

11H

DISCO BANANE
RICHARD RUBEN

12H30

ABBEY ROAD

14h30

LA FERME DES ANIMAUX
JJ RENAUD

16H

JEAN-PIERRE CASTALDI
DANS LA BOITE A SOUVENIRS

17H30

JONATHAN DASSIN
CHANTE JOE

BAR ET VILLAGE FOODTRUCKS
TOUTE LA JOURNEE !

ENTREE GRATUITE

